



Le Saint-Siège

DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II

A S.E. IL SIGNOR MCDONALD AMON BANDA, NUOVO AMBASCIATORE

DELLA REPUBBLICA DEL MALAWI PRESSO LA SANTA SEDE* *Giovedì, 13 aprile 1989*

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est un plaisir pour moi de recevoir les Lettres vous accréditant comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Malawi auprès du Saint-Siège. J'apprécie vivement les salutations transmises au nom de votre Président, M. Ngwazi Kamuzu Banda, et je voudrais vous demander de l'assurer de mes prières continues pour la paix et le bien-être de tous les habitants de votre pays.

Je me réjouis déjà de ma prochaine visite pastorale au Malawi. Elle aura lieu au cours de l'année où se célèbre le centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires catholiques. Par cette visite, je désire renforcer mes frères et sœurs catholiques dans leur foi et m'unir à eux pour remercier Dieu Tout-Puissant des nombreuses grâces reçues par l'Église du Malawi au cours de ces cent ans. J'aurai également le privilège de rencontrer officiellement votre Président, et bien que ma visite ait surtout un caractère pastoral, mon message sera de paix et de bonne volonté pour tous les habitants du Malawi. Donc, mon espoir le plus fervent est que ma visite serve, comme vous l'avez mentionné, Excellence, à favoriser les bonnes relations existant entre le gouvernement du Malawi et le Saint-Siège.

2. Vous avez aimablement évoqué les efforts du Saint-Siège pour encourager le dialogue en vue de sauvegarder la paix mondiale. En effet, le fossé séparant le Nord et le Sud et les contradictions idéologiques entre l'Est et l'Ouest, rendent nécessaire la voie du dialogue, pour tous les peuples du monde. Le véritable dialogue va bien au-delà des idéologies en opposition et aide à vaincre des notions et des opinions préconçues, tout en attirant l'attention sur les aspirations à la solidarité présentes dans le cœur de tous. Il signifie l'abandon de toutes sortes de conceptions qui défendent les privilèges personnels et la puissance et resitue les tensions politiques, économiques, sociales et culturelles dans une nouvelle ouverture de partage et de collaboration, dans un esprit de confiance mutuelle (cf. Message pour la Journée mondiale de la paix 1986, N. 4).

3. Votre pays a connu la bénédiction de la paix au cours de ses 25 ans d'indépendance. Vous avez déclaré que cela est dû en grande partie au fait que votre gouvernement protège les droits des personnes à la liberté de culte et d'association. De même, un facteur important contribuant à l'unité nationale de votre pays réside dans le respect du gouvernement pour la diversité et le caractère unique des différents groupes ethniques et religieux qui forment la population. Dans mon

message pour la journée mondiale de la paix de cette année, j'ai répété la ferme conviction du Saint-Siège selon laquelle c'est seulement par l'engagement sincère à tous les niveaux de la société que toutes les formes de discrimination religieuse, culturelle ou ethnique pourront être éliminées et l'unité nationale pourra être réalisée. J'ai souligné que «la règle doit être la réconciliation selon la justice, dans le respect des légitimes aspirations de toutes les composantes de la communauté. Par-dessus tout et en tout, la trame patiente qui forme le tissu d'une vie sociale pacifique trouve sa vigueur et son accomplissement dans l'amour qui enlace tous les peuples. Cet amour peut s'exprimer en d'innombrables façons de servir concrètement la riche diversité du genre humain, qui est un par son origine et par son destin» (n.12)...

4. Je ne puis manquer de mentionner que le Saint-Siège continue d'observer avec inquiétude le nombre croissant de réfugiés qui sont entrés dans votre pays au cours de ces dernières années afin d'y trouver sécurité, nourriture et refuge. La plupart d'entre eux proviennent des régions de conflit du Mozambique. Je loue et encourage votre gouvernement dans ses efforts pour traiter ce problème difficile. Je lance également un appel à la communauté mondiale et aux organisations humanitaires internationales afin qu'elles assistent le Malawi en fournissant toutes sortes de secours dont ont besoin ces pauvres gens sans patrie...

M. l'Ambassadeur, puisque vous commencez votre mission, je vous assure de l'entière collaboration du Saint-Siège dans l'accomplissement de vos responsabilités. Le Saint-Siège estime ses liens d'amitié avec votre pays et par votre travail, il espère les consolider davantage. Sur vous, Excellence, sur votre Président, le gouvernement et le peuple de la République du Malawi, j'invoque les abondantes bénédictions de Dieu Tout-

Puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 19, p. 18. © Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana*